

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 mars 2021

## LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 2873 (Rect)

présenté par

Mme Blin, Mme Serre, M. Therry, M. Benassaya, M. Menuel, M. Viry, Mme Audibert,  
M. Sermier, M. Le Fur, Mme Boëlle et Mme Corneloup

**ARTICLE 15**

Supprimer les alinéas 2, 9 et 10.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'attribution des marchés publics ne doit pas se faire que sur la seule base des considérations relatives à l'environnement, elle doit prendre en compte tous les aspects qui peuvent être liés au marché.

Tel est l'objet de ce présent amendement.